



EUROPA PARK et DISNEYLAND

Du lundi 20 octobre au samedi 25 octobre 2025

10/17 ans

Prix subventionné CSE 770 € (Prix extérieur 1995 €)

PROGRAMME

JOUR 1 : MARSEILLE - STRASBOURG

Départ le matin en TGV DE LA GARE ST CHARLES à destination de Strasbourg.

Pique-nique à bord.

Transfert en autocar de la gare de Strasbourg en direction de EUROPA PARK.

Installation à l'hôtel KRONASÄR ****.

Des navettes assurent les transferts de l'hôtel au parc (3km)

Dîner et logement

JOURS 2 et 3 : EUROPA PARK

Journées dans le parc.

Déjeuner dans le parc (coupon repas carte émotion)

Dîners et logement

JOUR 4 : STRASBOURG - DISNEYLAND

Transfert en autocar en direction de la gare de Strasbourg, puis départ en TGV à destination de Paris.

Déjeuner pique-nique.

Dîner et logement à l'hôtel Cheyenne

JOUR 5 : DISNEYLAND

Journée dans le parc.

Déjeuner sous forme de coupon repas.

Dîner à l'hôtel et logement

JOUR 6 : DISNEYLAND - AIX EN PROVENCE

Journée dans le parc.

Déjeuner sous forme de coupon repas.

Départ en fin d'après-midi en TGV à destination de AIX EN PROVENCE TGV.

Pique-nique pour le retour.

Le circuit présenté ici est indicatif et reflète ce qui s'est déjà fait lors des séjours précédents. Il est susceptible d'évoluer selon la météo, les opportunités propres à tout voyage.

Hébergement, transports et restauration

Hébergement :

- 3 nuits à l'hôtel KRONASÄR **** à Europa Park en chambres triples
- 2 nuits à l'hôtel CHEYENNE en chambres triples

Restauration :

- Les déjeuners dans les 2 parcs sous forme de coupons repas
- Les dîners aux hôtels
- Les pique-niques prévus au programme

Transports :

En TGV départ Marseille St Charles / Strasbourg / Paris / Aix en Provence et bus .

Horaires au 22/05/25 (Sous réserve de modification par la SNCF) :

Départ St Charles TGV 9h45 - Retour Aix en Provence TGV 21h49

Le prix comprend :

- Le transport tel que mentionné
- Les logements aux hôtels
- L'entrée 2 jours à Europa Park
- L'entrée 3 jours à Disneyland Paris
- Les déjeuners dans les 2 parcs (coupons repas ou restaurant)
- Les dîners aux hôtels
- Les pique-niques tels que mentionnés
- L'assurance assistance, rapatriement et annulation

Le prix ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles
- Les prestations non mentionnées dans le programme

Formalités et informations séjour :

- Passeport ou CNI de l'enfant en cours de validité (non prorogé)
- Fiche sanitaire
- Autorisation de Sortie du Territoire + copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

En cas d'annulation

Les frais retenus sont calculés sur la base du tarif avant subvention du CSE.

Le montant est progressif en fonction de l'imminence du départ. (cf barème Brochure Eté P°59)

Toute annulation doit être stipulée par écrit auprès du service commercial ou par mail à

contactvlj@cseah.com

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

